

**WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE SIDI NAAMANE
COMMUNE DE SIDI NAAMANE**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 42300200002603701025

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 23-12 fixe les règles générales liées aux marchés publics et article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

le président de l'assemblée populaire communal de sidi naamane porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales N° 05/2026 l'approvisionnement Réalisation de la route reliant le chemin de wilaya N°03 et la fraction de baâta sur une distance de 1.2 km (première tranche) annonce le jour: 08/04/2026 Qu'a l'issue d'évaluation des offres techniques et financiers en Décision d'attribution temporaire comme suit :

projte	Nom et adresse des fournisseurs	L'offre technique	L'offre financiers	Note	OBS
Réalisation de la route reliant le chemin de wilaya N°03 et la fraction de baâta sur une distance de 1.2 km (première tranche).	Mokhfi Sadfi Entreprise travaux publics Hydrauliques et Bâtiments Hay Souffay Adja khemis miliana Ain Defla 17344040400707109	offre correspondant pour le cahier des charges	18.845.435.00 DA TTC Délai : 75 jours	74 ---- 92	Qualifie et M-D

Tout soumissionnaires en se rapprochant de bureau de la commune dans un délai de (03) jour à compter de la date de la première parution .

Les soumissionnaires qui conteste le choix opère peut introduire un recours auprès de la commission des reccort communal dans les (10)jours, qui suivent la date de publication du présent AVIS dans les journaux nationaux .

Sidi naamane le :.....
Président de L'A.P.C